PROJET PEDAGOGIQUE DES ALSH

Les directeurs de la Coordination Enfance vous proposent un projet pédagogique dissocié en deux parties.

Le projet pédagogique - partie 1- recueille les informations récurrentes et constantes dans le projet pédagogique d'un accueil de loisirs, ainsi que des conceptions de l'animation communes aux directeurs des différents sites ASLH communautaires.

La partie 2 du projet pédagogique est un document dont le contenu est élaboré par l'équipe pédagogique, la direction et les animateurs -trices, de chacun des ALSH selon les périodes de vacances, à savoir les objectifs pédagogiques, le projet d'animation et le programme d'activités.

La Communauté de communes	page 3
Les objectifs éducatifs	page 3
Les objectifs pédagogiques - *Grandir en Val de Sarthe*	page 4
L'encadrement	page 5
Présentation des sites	page 6
La journée type	page 11
Les caractéristiques du public	page 12
Le jeu en ALSH	page 14
Massage In Schools Programme	page 14
Les mini-camps	page 15
Le Festi'Val de Sarthe	page 16
Cet été en Sarthe destination Sport	page 16
L'accueil des 10-11 ans	page 17

1-La Communauté de communes du Val de Sarthe

La Communauté de communes du Val de Sarthe est créée le 21 décembre 1994.

C'est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre qui regroupe des Communes ayant décidé de **s'associer librement au sein d'un espace de solidarité afin d'élaborer un projet commun** de développement et d'aménagement de l'espace.

La Communauté de communes du Val de Sarthe rassemble 16 Communes :

Chemiré le Gaudin	La Suze s/ Sarthe	Roëzé s/ Sarthe
Cérans-Foulletourte	Louplande	St Jean du Bois
Étival Lès Le Mans	Malicorne s/ Sarthe	Spay
Fercé s/ Sarthe	Mézeray	Souligné Flacé
Fillé s/Sarthe	Parigné le Pôlin	Voivres Lès Le Mans
Guécélard		

La population totale de la Communauté de communes est de 30 950 habitants (au 1er janvier 2020)

La tranche d'âge des 3-18 ans représente +21 % de la population totale (diagnostique ANATER 2015).

La Communauté de communes est située au sud-ouest de l'agglomération mancelle dans l'arrondissement de La Flèche et fait partie du **Pays Vallée de la Sarthe**.

2-Les objectifs éducatifs

Val de SARTHE
Communauté de communes

PROJET EDUCATIF
VAL DE SARTHE

APPRENDRE À GRANDIR
DE LA NAISSANCE À L'ÂGE ADULTE

Co-éduquer à la citoyenneté

Améliorer l'accessibilité de tous à l'offre de service

- Accompagner les familles empêchées (distance, finances, représentations...) pour accéder aux offres.

Les inciter à s'inscrire et à participer à la vie locale

- Connaître et exploiter les ressources du territoire;
- Développer des activités "passerelle" entre les services, les communes...

Les accompagner à devenir citoyen sur leur territoire, le pays, le monde

- Développer des actions de solidarité et d'entraide.

Savoir vivre ensemble

- Savoir se respecter
- Savoir respecter l'autre dans le dialogue et l'écoute;
- Développer le respect mutuel entre les enfants et les adultes, chacun dans son rôle;
- Respecter l'Autre...
- Respecter l'environnement;
- Respecter les biens communs.

Co-éduquer à l'autonomie

- Savoir imaginer un projet; savoir être auteur, compositeur, interprète de son projet;
- Savoir organiser et s'organiser;
- Apprendre à être responsable.

UN ENJEU TRANSVERSAL : la parentalité

UNE EXIGENCE :
assurer la sécurité physique et affective de chacun

3-Les objectifs pédagogiques - *Grandir en Val de Sarthe*

Projet construit en 2008 au sein de la coordination jeunesse accompagnée de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

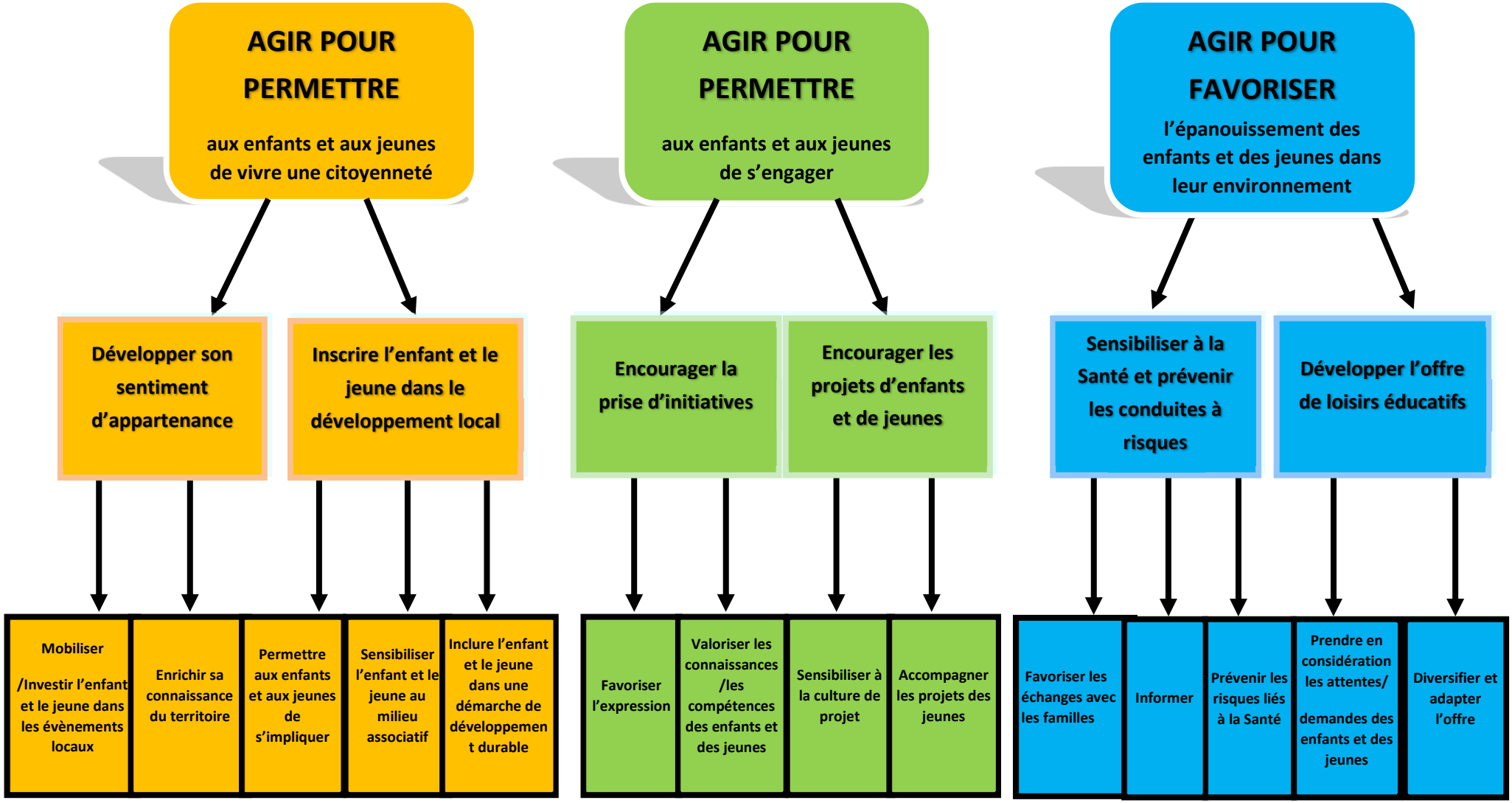

4-L'encadrement

Les Accueils Collectifs de Mineurs du Val de Sarthe sont habilités par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Les locaux de l'ACM ont également un numéro d'agrément délivré par la DDCS, à la demande de l'organisateur, et suite à l'avis de la Commission de Sécurité (contrôle des établissements recevant du public) et de la Protection Maternelle et Infantile (pour l'accueil des moins de 6 ans).

L'encadrement des enfants est de :

- 1 animateur pour 12 enfants de 6 ans et plus
- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans

Chaque site est géré par une direction ou une codirection.
Pour les animateurs, le diplôme nécessaire à l'encadrement, à minima, est le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) en cours d'acquisition ou validé. Des animateurs non diplômés BAFA peuvent également intégrer une équipe dans une certaine proportion.

Pour la direction, à minima, le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur, BAFD, en cours ou validé est nécessaire.

- **Les équipes pédagogiques sont composées :**

⇨ directeurs-trices et d'animateurs-trices communaux mis à disposition à la Communauté de communes pour la gestion et l'encadrement des ALSH :

Les directeurs permanents :
-Erwan Cochet- agent de Roëzé sur Sarthe
-Rachel Flandrin- agent de Parigné le Pôlin
-Isabelle Ganache – agent de la Suze sur Sarthe
-Sophie Gillion- agent de Parigné le Pôlin
-Isabelle Grémillon- agent de Guécélard
-Claudine Maldonado – agent de Cérans Foulletourte
-Romuald Nardeux – agent d'Etival-les-le-Mans
-Romain Poisson- agent de Guécélard
-Kévin Renou- agent de Spay

Les animateurs permanents :
-Lénaïc Beucher – agent d'Etival-les-le-Mans
-Marie-Christine Chailleu – agent de la Suze sur Sarthe
-Céline Chevalier – agent de Cérans-Foulletourte
-Arminda Dequeiros - agent de Roëzé sur Sarthe
-Jennifer Gaudin - agent de Cérans-Foulletourte
-Mélanie Geneslay – agent de la Suze sur Sarthe
-Lucie Guibrunet – agent de Louplande
-Tiffany Isambert - agent de Cérans-Foulletourte
-Stéphanie Loiseau- agent de Cérans-Foulletourte
-Marie-Line Placenti – agent de la Suze sur Sarthe
-Mathieu Pons - agent de Spay

⇨ de directeurs -trices et d'animateurs-trices permanents du service enfance de la Communauté de communes

-Rachel Besland
-Alexia Huard
-Cyrille Peuvion
-Julie Rondereau

⇨ d'animateurs-trices / directeurs-trices recrutés pour l'encadrement sur les différentes périodes de vacances.

- **Les équipes techniques** (restauration, ménage) sont mises à disposition à la Communauté de communes par les Communes.
  3 sites sont livrés en repas par un prestataire (Spay, Louplande, Cérans-Foulletourte).

5-Présentation des sites

Pour tous les sites ALSH :

Accueil échelonné de
7h30 à 9h00
Départ échelonné de
17h00 à 18h30.

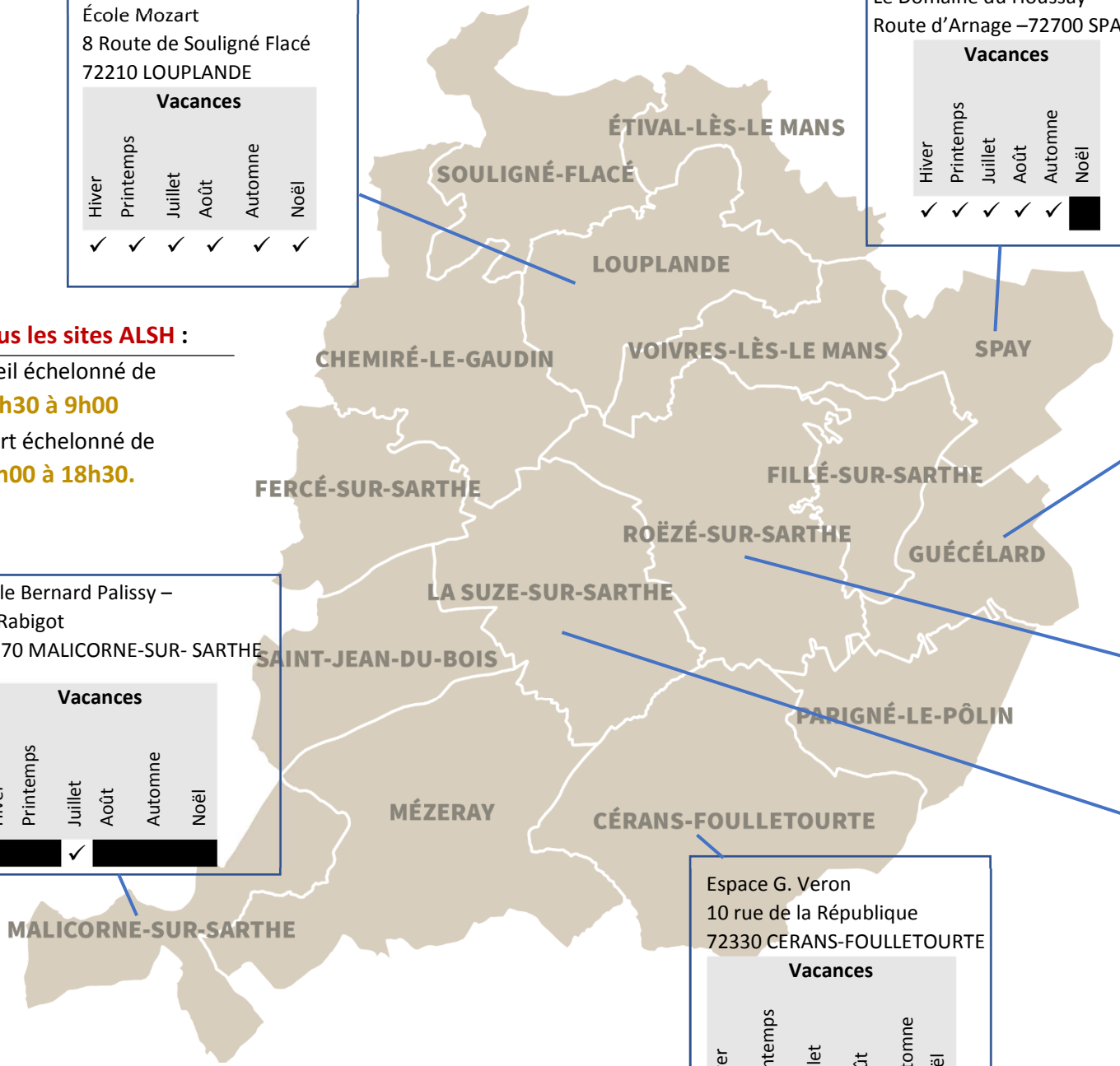

École Mozart
8 Route de Souligné Flacé
72210 LOUPLANDE

Vacances					
Hiver	Printemps	Juillet	Août	Automne	Noël
✓	✓	✓	✓	✓	✓

Le Domaine du Houssay
Route d'Arnage –72700 SPAY

Vacances					
Hiver	Printemps	Juillet	Août	Automne	Noël
✓	✓	✓	✓	✓	

Groupe Scolaire René Cassin
Chemin du Dauphin
72230 GUECELARD

Vacances					
Hiver	Printemps	Juillet	Août	Automne	Noël
✓	✓	✓	✓	✓	

Espace de Loisirs
Place Isaac de la Roche (église)
72210 ROEZÉ- SUR- SARTHE

Vacances					
Hiver	Printemps	Juillet	Août	Automne	Noël
	✓		✓		

Ecole Bernard Palissy –
Bd Rabigot
72270 MALICORNE-SUR- SARTHE

Vacances					
Hiver	Printemps	Juillet	Août	Automne	Noël
		✓			

École La Renardière
1 rue de la Renardière -Parking Gymnase
72210 LA SUZE- SUR- SARTHE

Vacances					
Hiver	Printemps	Juillet	Août	Automne	Noël
✓		✓		✓	

Espace G. Veron
10 rue de la République
72330 CERANS-FOULLETOURTE

Vacances					
Hiver	Printemps	Juillet	Août	Automne	Noël
✓	✓	✓		✓	

La Suze sur Sarthe :

Les locaux

L'accueil de loisirs est implanté à l'école de La Renardière dans les locaux suivants :

⇨Salles de classes aménagées pour l'accueil
Espaces propres aux différents groupes d'enfants
⇨Bureau
Régie, bureau et salle animateurs
⇨Salles accueil périscolaire
⇨Hall
Accueil des familles
Salle aménagée en différents espaces de jeux
⇨Salle de repos
Pour les moins de 6 ans : Sieste ou repos (1/2h)
⇨Les sanitaires
⇨Restaurant scolaire

Environnement

⇨Piscine
⇨City stade
⇨Stade de foot
⇨Hall aux sports
⇨Salle des fêtes
⇨Bois
⇨Gymnase…

Louplande :

Les locaux

L'accueil de loisirs est implanté à l'école Mozart dans les locaux suivants :

⇨Salles de l'accueil périscolaire
Salle de motricité ou salle de l'accueil périscolaire selon les vacances et l'effectif enfants accueillis
⇨ Salle de motricité, salles de classes aménagées
Espaces propres aux différents groupes d'enfants
⇨Salle régie bureau
⇨Espace extérieur aménagé de structures de jeux
⇨Dortoir
⇨Restaurant scolaire

Environnement communal

⇨Salle du temps libre
⇨Bibliothèque
⇨Stade de foot

Malicorne sur Sarthe :

Les locaux

L'accueil de loisirs est implanté à l'école
Bernard Palissy – maternelle dans les locaux suivants :

⇨Enfant *3– 6 ans* : école Bernard Palissy- maternelle
Et selon l'effectif accueilli
⇨ Enfant 6 – 11 ans : école Bernard Palissy-primaire
La restauration se fait au restaurant scolaire de Malicorne.

Environnement communal

⇨Musée de la Faïence et de la Céramique ⇨Terrain de sport
⇨Piscine découverte (été)
⇨Espaces naturels (rivière, port, chemins de randonnées, …)

Roëze sur sarthe :

Les locaux

L'accueil de loisirs est implanté à
L'Espace des 2 coqs :
⇨2 à 3 salles d'activités
⇨Deux blocs sanitaires
⇨Une régie/ bureau
⇨Une cour extérieure

L'accueil Périscolaire pour l'accueil des 3-6 ans, et un dortoir selon la période de vacances et l'effectif enfants accueillis.

⇨Un restaurant scolaire

Environnement

⇨Gymnase
⇨Stade de foot
⇨City stade
⇨Bibliothèque
⇨Boucle ludique
⇨Salle des fêtes (espace cuisine pour les ateliers)
⇨Espace naturel de la rivière (chemin de halage, …)

Guécélard :

Les locaux

L'accueil de loisirs est implanté à l'école René Cassin dans les locaux suivants :

⇨L'espace de l'accueil périscolaire
⇨Des salles de classe
⇨Dortoir
⇨ Cours maternelle et primaire
⇨Le restaurant scolaire

Environnement communal

⇨Bibliothèque municipale
⇨Gymnase / terrain de sport
⇨Salle des fêtes
⇨Espaces naturels (forêt, rivière,…)
⇨Les associations

Spay :

Les locaux

L'accueil de loisirs est implanté au Domaine du Houssay dans les locaux suivants :

⇨bureau et salle de réunion et d'animateurs
⇨Salle Manuel Fangio
⇨Salle Louis Rosier
⇨Salle Pironi
⇨1 salle de restauration : Senna

Environnement communal

⇨Domaine du Houssay
⇨Gymnase
⇨Stade de foot, courts de tennis
⇨Bibliothèque
⇨Cyber-espace
⇨City Stade

⇨Parc animalier (Spaycific zoo)

Cérans Foulletourte :

Les locaux

L'accueil de loisirs est implanté dans les locaux suivants :
⇨ l'Espace Gérard Véron espace Accueil Périscolaire/ ALSH : grand espace cloisonné pour l'accueil des 6-11 ans.
La salle Vivaldi pour un espace d'activités annexe
⇨Ecole maternelle : Salle Scoubidou de l'accueil périscolaire des 3-6 ans
⇨ le restaurant scolaire

Environnement communal

⇨la médiathèque
⇨salle de sport de l'espace G. Veron
⇨Stade de foot
⇨Gymnase

6-Une journée type d'un centre de loisirs

7h30-9h00 : Accueil échelonné

9h00-11h30 : Mise en train, temps d'activités

11h30-12h : Temps libre - Passage aux toilettes et lavage des mains avant le repas

12h-13h00 : Repas

13h00-14h00 : Temps calme pour les grands

13h00 - 15h30* : sieste pour les petits

14h30-16h30 : Temps d'activités

16h30-17h : Goûter

17h-18h30 : Départ échelonné

*La sieste quotidienne

Il y a une baisse de vigilance après le repas du midi, qui n'a rien à voir avec le processus de digestion. Tout être humain devrait pouvoir bénéficier d'un temps de repos d'environ 20 minutes durant cette période. **Chez les enfants, la sieste devrait être maintenu jusqu'à l'âge de 5 ans.** Cependant vers 4 ans, il s'agit plus d'une période de repos que d'une sieste, où l'enfant est amené à s'étendre sur un matelas pour une période de 30 à 45 minutes.
(source : Brigitte Langevin, Spécialiste du sommeil)

Age	Nuit	Jour	Nombre de siestes et durée
2 à 3 ou 4 ans	10 à 12heures	1 à 2 heures	Sieste en début d'après-midi (entre 13h et 15 heures)
4 à 5 ans	10 à 12 heures	30 à 45 mn	Détente après le déjeuner sans l'obligation de dormir

7-Les caractéristiques du public (sources extérieures)

L'enfant jusqu'à 6 ans – Les grandes Lignes de son développement :

Besoins et intérêts	Attitude de l'animateur	Remarques concernant les activités	Types d'activités
Beaucoup de besoins physiologiques : Alimentation Sommeil (sieste, nuit…) • Mouvement (développement physique et moteur) éveil sensori-moteur **Besoin de sécurité affective :** être aimé, cajolé. **Besoin de communication :** • Socialisation et ouverture vers autrui (sourires, câlins, bisous…). Il découvre que la parole est magique : elle peut faire agir l'autre. • Pleurer est un moyen de s'exprimer et pas nécessairement le signe d'un profond malaise. **Besoin de confiance en soi et d'autonomie** : expériences, explorations, n'a pas la notion du danger. **Besoin de construire sa personnalité :** • Il est une personnalité à part entière, il se dissocie des autres et prend conscience de son « *moi* ». Période du « *non* » et de l'opposition. • L'identité sexuelle se construit. (Curieux envers le sexe opposé). • Complexe d'Œdipe. Identification au parent du même sexe = intégrer son identité sexuelle. Deux interdits : l'inceste et le meurtre.	Tranche d'âge qui demande aux animateurs : -beaucoup d'attention et de présence -d'être en capacité de repérer les signes annonciateurs (la fin, la fatigue, l'excitation, …). **Donner des repères** : • Instaurer des rituels, • Mettre l'accent sur la communication (après le petit-déjeuner nous allons faire…) • S'adresser aux enfants à leur niveau avec un vocabulaire adapté. **Favoriser l'apprentissage et l'autonomie :** • Eviter toutes les attitudes pouvant minorer les compétences de l'enfant (Laisses ! T'es trop petit, je vais le faire…) Préférez les phrases du type : « *est-ce que tu veux que je t'aide pour nouer tes lacets ?* » • Eviter la surprotection. Favoriser la sécurité sans empêcher les enfants d'agir seuls. (Ex : parcours acrobatiques, course…) **Poser des limites :** • Limites physiques, limites sociales, limites temporelles. (*Nous jouons encore 5 minutes et après nous arrêtons.*) • Proscrire les relations fusionnelles. • Ne pas conforter l'enfant dans ses attitudes non admises par la société. • Félicité régulièrement les enfants lorsqu'ils ont une attitude positive. • L'imitation est un outil d'apprentissage extrêmement prisé à cet âge.	***Durée des activités*** : • L'enfant se fatigue vite et récupère vite. • Changer régulièrement d'activité. (45 minutes). **Déroulement de l'activité** : • Inclure dans un imaginaire, • Découpage en séquences, • Importance du modèle, donner des explications simples et claires. • Prévoir un temps de préparation et de rangement avec les enfants. • Ne pas hésiter à réaliser une activité en plusieurs séances. (Atelier d'expression, activités manuelles, décoration des locaux, création d'une histoire, raconter une histoire…)	**Des activités en autonomie, une nécessité :** prévoir des temps où les enfants jouent seuls avec des supports de jeux : jeux d'imitation, jeux de construction, jeux permettant de développer l'imaginaire… **Des activités permettant de stimuler les capacités sensorielles des enfants** : jeux de couleurs, de rythme, de manipulation (eau, terre, collage, sable, coloriages, dessins, peinture, argile, pâte à sel, plâtre…) **Développer l'intellect, les repères** : classements, puzzles, la date du jour, qui est absent, comment je me sens, quel temps fait-il, etc. **Développer l'imaginaire** : contes, histoires, marionnettes, etc. **Développer les capacités motrices** : jeux de poursuites, de course, de relever, de grimpe, de parcours, d'escalade, etc. **Développer la motricité fine :** coloriages, assemblages, montages, etc. **Développer la vie de groupe :** Chants, comptines, ronde, jeux collectifs de coopération, etc.

L’enfant de 6 à 12 – Les grandes Lignes de son développement :

Besoins et intérêts	Attitude de l’animateur	Remarques concernant les activités	Types d’activités
Ce sont les mêmes besoins que la tranche d’âge précédente. Le développement physique : La croissance se ralentit, les hormones somnolent jusqu’à 12 ans. C’est la période de latence. Le développement psychologique : • Ne confonde plus le réel et l’imaginaire. Cherche une explication rationnelle pour tout. • Prennent conscience que les actes ont des conséquences. C’est le début de la conscience morale. (Intégration de ce qui est bien, permis et que ce qui est mal, défendu). • Renforcement de l’identité sexuée : agressivité entre les sexes, identification forte au sexe identique : choix du métier, héros, papa, maman, etc. Sur le plan social : • Apprentissage de nouvelles règles, prennent de nouveaux référents. • Besoin de compétition, de se mesurer aux autres (sur le plan intellectuel et sur le plan physique). • Besoin de justice et d’équité. • La socialisation est très affirmée : importance des gens surtout à partir de huit ans. À partir de 12 ans des affinités apparaissent, c’est le temps des amitiés privilégiées.	Donner des repères fixes : • Rester fidèle à ses repères (charte de vie en collectivité, règlement intérieur, …) • Définir ce qui est interdit et autorisé clairement dans l’espace, dans le groupe, avec les adultes… • Ne jamais déroger à la règle établie pour le groupe. • Être un modèle de respect des règles et des autres. • Être très cohérent, expliquer ce qui est interdit ou autorisé et pourquoi ça l’est. Référent sans le savoir ? • L’enfant s’identifie à un adulte de même sexe et prend pour modèle les valeurs du référent. • Répondre aux questions des enfants toujours sincèrement. Ne pas tomber dans l’imaginaire. Adultes protecteurs : • Rester attentif aux groupes et à l’individu. • Renforcer les comportements positifs, valoriser les actions destinées à améliorer la vie de groupe. • Ne pas hésiter à proposer des temps de régulation.	Durée de l’activité : avant 8 ans • 15 minutes d’attention. • 30 minutes de jeu. Durée de l’activité : de 8 à 10 ans • 30 minutes d’attention, • 45 minutes de jeu. Durée de l’activité : après 10 ans : • 30 minutes d’attention, • Jusqu’à 60 minutes de jeu. Restait toujours vigilant par rapport à la règle. Bien connaître le jeu et l’activité avant de la mettre en place. Revoir les règles précisément avec toute l’équipe d’adultes. Sanctionner les comportements déviants par rapport aux jeux et à l’activité. Fait référence à la règle en cas de litige. Trouver des compromis cohérents et juste le cas échéant. Laissez les enfants faire des propositions à ce sujet. On peut aussi faire appel à un délégué des deux camps.	Les activités de construction (cabane, cerf-volant, …) Les jeux d’adresse et les jeux d’échange. Les activités manuelles (peinture, terre, sculptures…) Les chants, les jeux dansés, les histoires lues, les contes. La découverte du milieu naturel. Déguisements, maquillage, transformation, etc. <u>A partir de 8 ans :</u> Début des grands jeux de piste, jeux de l’oie, chasse au trésor… Activités sportives. Activités manuelles à dextérité fine (perles, bois, dessins) Activités d’expression / Activités autogérées.

8-Le jeu en ALSH (observations de la Coordination Enfance)

Nous distinguons deux sortes de jeux : le jeu libre et le jeu encadré.
Le jeu libre se fait en autonomie, avec une surveillance de l'adulte garant du bon déroulement de ce temps, avec une participation de l'adulte s'il est sollicité par l'enfant l'invitant à venir jouer avec lui.

Le rôle de l'animateur est de créer une dynamique par la présentation des jouets, de jeux à disposition, par la structuration de l'espace (intérieur et extérieur) en aménageant des espaces dédiés au jeu, en favorisant l'accès à ces espaces en toute autonomie.

Le jeu est un temps rassurant pour l'enfant car il permet de se retrouver avec des copains, la fratrie avant la séparation du groupe. Un temps pendant lequel l'enfant peut faire ce qu'il a envie de faire, d'imaginer son jeu, d'imiter des gestes de la vie quotidienne (imitation des adultes référents, à savoir les parents, dans ce qu'on appelle le jeu symbolique)

Le jeu favorise la curiosité, la créativité, l'imagination, l'autonomie en étant confronté à des situations qu'il va apprendre à gérer lui-même. L'acquisition de la confiance en lui en prenant des décisions est un facteur de développement de sa personnalité et favorisera sa socialisation.

Le jeu encadré est accompagné par l'adulte, il est un temps structuré autour du collectif enfant. Ce temps est à l'initiative des animateurs et / ou des enfants.
L'encadrement et l'animation sont pris en charge par l'animateur qui doit anticiper l'espace du jeu, le matériel, la fabulation…
Le jeu encadré est l'occasion d'y développer des intentions pédagogiques favorisant le développement psychomoteur, de répondre aux besoins physiologiques et psychologiques pour l'amener vers la découverte, la rencontre.

Le jeu est un temps où en façade l'enfant rit, pleure, crie, court : c'est un temps non perceptible d'apprentissages.
Les objectifs du jeu permettent :

-d'intégrer l'enfant dans un groupe qui est une somme d'individualités, de favoriser le développement du relationnel.

-de développer les échanges entre les enfants et avec les adultes

-à l'enfant de se retrouver face à lui-même (prendre conscience de ses limites, de ses savoirs, de contrôler ses émotions …)

-d'expérimenter

Le jeu est un outil d'expression (mettre en avant sa personnalité), de valorisation (valoriser ce que je sais faire, ce que je peux faire…), de socialisation (par le biais de la règle du jeu apprendre à vivre au sein du groupe)
Le rôle de l'animateur est d'accompagner, d'adapter son attitude par rapport aux enfants qui peuvent être compétiteurs, introvertis, donc de réguler le positionnement de chacun, d'être à l'écoute, dans l'observation afin de ressentir l'humeur, l'attitude, la personnalité de chaque enfant.

9-*Massage In Schools Programme* – Massage enfants

Aujourd'hui on constate sur les ALSH, mais c'est également le cas sur les autres temps de la vie de l'enfant, un rythme de vie perturbé (nouvelles technologies, vie familiale plus ou moins mouvementée, des journées aux amplitudes importantes, stress, mal-être …) impliquant des comportements agités allant de l'agressivité verbale à la violence manifeste pour certains enfants, un manque de concentration et de respect envers les autres et soi-même… qui parasitent le travail des

équipes pédagogiques sur les ALSH, la relation de l'adulte avec l'enfant, la vie du groupe…

L'objectif de MISP (Massage In Schools Programme) vise à la pratique du massage au sein de structures d'accueil d'enfants (écoles, ALSH,…) par les enfants eux-mêmes, contribuant au bien-être des enfants, au respect de soi et des autres, à la baisse de la violence dans les établissements accueillant les enfants. C'est un programme international pratiqué en Angleterre, en Afrique du Sud, au Canada, en France, au Japon et en Suède…

Une agent communautaire, formée instructrice MISP intervient, en concertation avec les directeurs des sites ALSH, soit sur les temps calmes soit en fin de matinée.

La pratique du massage implique un protocole (à l'instar de certaines disciplines sportives) avec une ROUTINE composée de 15 mouvements illustrés d'une image que les enfants s'échangent entre eux sur les vêtements (pour les plus de 6 ans) et avec une routine de 6 mouvements proposés à l'aide d'une comptine (pour les moins de 6 ans).

Le protocole implique :
-la permission de masser son camarade,
-le remerciement à la fin du massage,
-aucun adulte ne masse les enfants,
-la démonstration du geste par l'instructeur qui guide les enfants dans la pratique,
-la restriction des parties du corps massées à la tête, aux épaules, aux bras, aux mains et au dos.

Les bienfaits : réduction du stress, effet calmant, amélioration de la concentration, du respect de soi et des autres, réduction de l'agressivité…

Le MISP peut devenir un outil d'amélioration des relations entre les enfants et avec les adultes.

10-Les mini-camps (observations de la Coordination Enfance)

Le mini-camp est une activité accessoire liée à un accueil de loisirs, de 4 nuits maximum.

Un mini camp c'est vivre un temps de vacances, de courte durée, au sein d'un groupe composé de personnalités différentes et découvrir la vie du camping. Dormir en dehors de la maison familiale, du cadre familial ou amical, sous une toile de tente ou en centre de vacances, est une aventure, une expérience de vie.

En effet, le camp ne s'arrête pas à la pratique des activités, il est l'occasion pour les enfants de participer à la vie du séjour en partageant des temps de vie : les animations, les veillées, les tâches de la vie quotidienne (aider à la préparation des repas, à la mise de table, à la vaisselle, aux courses, …). De plus, dans cette « micro société », accompagné des animateurs, l'enfant est en situation d'apprentissage quant à ses capacités et à son comportement :

-apprentissage de l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne : faire sa toilette, s'habiller, gérer son linge, …

-apprentissage de la vie en groupe : respecter l'autre, partager, créer des liens sociaux, participer, … le vivre ensemble.

Le thème des mini-camps est un fil conducteur permettant aux animateurs de construire une programmation d'activités mais en aucun cas une fin en soi.

11-Le Festi'Val de Sarthe

Programmé depuis 2009, le Festi'val de Sarthe est une manifestation à destination des enfants des ALSH du Territoire Val de Sarthe, organisée par la coordination enfance, regroupant les directeurs des sites ALSH (agents communautaires et communaux).

Les objectifs sont de rassembler le temps d'une journée, de manière festive, l'ensemble des enfants, âgés de 3 à 11 ans, et les équipes d'animations des différents accueils de loisirs sans hébergement du territoire et de révéler l'espace communautaire du Val de Sarthe pour que le mineur puisse s'identifier au territoire sur lequel il vit.

Lors de cette journée deux éléments sont emblématiques de cet événement, la photo semi-aérienne du groupe et les t-shirts de couleurs pour chacun des groupes avec le logo du Festi'Val de Sarthe.

La Coordination enfance propose lors de cette journée une programmation ludique et culturelle : programmation de deux spectacles de rue, un pour les enfants 3-6 ans et un pour les 6-11 ans, un grand jeu réunissant tous les enfants sur la plaine de MoulinSart (Fillé) et un spectacle-concert clôturant la journée.

Depuis le la 1ère édition, la Croix Rouge, une association de gestion et animation- sensibilisation des toilettes sèches et un photographe professionnel participent au Festi'Val de Sarthe.

Depuis le 1er janvier 2016, les communes ont transféré à la Communauté la gestion et l'organisation des ALSH sur les différentes périodes de vacances. En juillet les sites ALSH participant à cette journée sont Louplande, Spay, Malicorne sur Sarthe, Guécélard, La Suze sur Sarthe, Roëzé sur Sarthe et Cérans-Foulletourte.

12-Cet été en Sarthe destination Sport

Ce dispositif proposé par le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Sarthe et le Conseil départemental, programme des ateliers d'initiations sportives encadrés par des professionnels ou bénévoles.
Les enfants de tous les ALSH communautaires, âgés de 6 à 11 ans, découvrent et pratiquent des activités sportives telles que : rugby, sports de boules, escalade, tir à l'arc, gymnastique, athlétisme, tennis de table, escrime, basket, judo, hockey…
Les infrastructures sportives nécessaires à cette journée sont mises gracieusement à disposition par la commune accueillant le dispositif.

13-L'accueil des 10-11 ans

La tranche d'âge des 10-11 ans est une tranche d'âge charnière qui aimerait côtoyer les grands au sein des infrastructures qui leurs sont dédiées mais ils n'ont pas encore l'autonomie requise pour y accéder, ou la confiance des parents qui voient leur enfant s'envoler vers l'adolescence… cette tranche d'âge qui veut « être grande » est demandeuse d'autonomie et de responsabilité et a un besoin de dialogue.

Suite à des constats, des retours sur la fréquentation de l'ALSH pour la tranche d'âge des 10-11 ans, la coordination enfance (15/09/2020) a mené une réflexion sur l'accueil de cette tranche d'âge au sein des accueils de loisirs des 3-11 ans.

Deux axes de travail se dégagent : un axe interne aux ALSH et un axe externe en lien avec le service jeunesse.

Comment améliorer l'accueil des 10-11 ans au sein des ALSH ?

L'axe interne au service : *Repenser l'accueil des 10-11 ans au sein de l'organisation des ALSH* en termes

-de proposition pédagogique, celle-ci doit se montrer plus « ambitieuse », sortir des « sentiers battus » de l'ALSH, en proposant des activités adaptées (avec une technicité plus aboutie, demandant une dextérité plus fine), plus complètes (sous forme de projet), attractives, innovantes, accompagnée d'une démarche pédagogique ouverte permettant à l'enfant de proposer, de choisir, de négocier.

-d'écoute et d'adaptation, en favorisant les espaces de concertation, d'expression

-d'organisation, en créant un groupe pour cette tranche d'âge avec une équipe spécifique qui sera force de proposition auprès de cette tranche d'âge, en capacité d'écoute, d'adaptation, de réactivité.

L'axe externe au service : *Développer le lien avec le service jeunesse et les animateurs des points jeunes*

-être en lien avec le service jeunesse et sa proposition d'activités

-mettre en place une « passerelle » régulière entre l'ALSH et l'espace jeunes